

Fleur Pellerin confirme l'intérêt du FSI pour Alcatel-Lucent Submarine Networks

Une [information](#) selon laquelle le Fonds stratégique d'investissement (FSI) s'intéresserait à la filiale de câbles optiques sous-marins **d'Alcatel-Lucent** se confirme.

Détenu à 51 % par la Caisse des Dépôts et à 49 % par l'État français, le FSI pourrait investir dans Alcatel-Lucent Submarine Networks (ASN), a signalé la ministre **Fleur Pellerin**, dans [un entretien](#) paru dimanche dans *Les Échos*.

Vers une participation minoritaire du FSI dans ASN ?

« ASN correspond bien aux types d'actifs dans lequel le FSI peut être amené à prendre une participation minoritaire à côté d'autres investisseurs », a déclaré la ministre en charge des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique.

Par ailleurs, Fleur Pellerin a souligné le caractère unique du « savoir-faire d'Alcatel Submarine Networks » en matière de production, d'installation et de maintenance des câbles sous-marins.

La ministre a également mis l'accent sur le caractère « stratégique » de cette activité de l'équipementier, qu'il s'agisse de « connecter l'outre-mer et tout le continent africain en haut débit » ou de répondre à problématiques de « cybersurveillance » et de « sécurité du territoire ».

La France ne représente plus que 9 % du CA d'Alcatel-Lucent

Interrogée sur le soutien que peut apporter la France à ses fleurons technologiques, la ministre s'est déclarée favorable « à une solution qui maintienne l'intégrité d'ASN et son ancrage national », tout en rappelant que l'équipementier « Alcatel-Lucent est un groupe totalement mondialisé ».

Celui-ci, a rappelé Fleur Pellerin, « a suivi une stratégie visant à gagner de gros contrats aux États-Unis et à s'étendre en Asie. Aujourd'hui, son actionnariat est à près de 60 % américain, et l'État Français ne détient que 3,8 % du capital. Il s'agit donc d'un groupe mondial, au sein duquel la France ne représente plus que 9 % du chiffre d'affaires ».

Globalement, « la concurrence entre équipementiers est très rude et plusieurs acteurs sont en difficulté », a-t-elle ajouté. Alcatel-Lucent, qui peut s'appuyer sur des atouts tels que sa R&D, son portefeuille de brevets et sa position de force dans des secteurs comme l'IP, n'échappe pas aux soubresauts du marché.

En [pleine restructuration](#), Alcatel-Lucent étudie différentes options pour rembourser sa dette (2,2 milliards d'euros d'ici à 2015), dont l'obtention récente d'[une ligne de crédit](#) de 1,6 milliard d'euros auprès de Goldman Sachs et du Crédit Suisse. En cas d'impossibilité de remboursement, Alcatel-

Lucent leur [céderait ses brevets](#) précieux...

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr](#) ☐ [Le vocabulaire des télécoms](#)